

« Les Amis du Prieuré de Saint Arnoul sur Touque »

Association Loi 1901 n° W143000117, SIRET 53977241800015, d'intérêt général
« Les Amis du Prieuré de Saint Arnoul sur Touque », Mairie de SAINT-ARNOULT, avenue Michel d'ORNANO,
14800 SAINT-ARNOULT.
Téléphone 06 09 83 47 76. www.prieure-de-saint-arnoul-sur-touque.org

Une « chronique » de l'association durant 2023.

Présentation.

Depuis 2020, nous tenons cette « Chronique », une forme de journal qui offre une bonne « traçabilité » de la vie de notre association, surtout en ces temps de pandémie, quasi ininterrompus, qui nous imposent depuis 2 ans, des pratiques et adaptations inusitées ; poursuivons donc ainsi pour 2023.

Janvier 2023

G. HARDUIN-AUBERVILLE étant souffrant, depuis le 09 décembre 2022, grippe pernicieuse avec diverses complications, rien de notable.

Le 13, G. HARDUIN-AUBERVILLE, répond aux vœux de M. le Président et M. le Directeur de la Fédération Européenne des Sites Clunisiens :

« Monsieur le Président, Monsieur le Directeur,

Avec beaucoup de retard, par suite d'un état grippal sévère et prolongé, nous vous remercions très vivement de cet envoi !

Veillez agréer, en retour, nos vœux les plus ardents pour 2023, puissiez-vous poursuivre votre conduite éclairée de nos candidatures vers le BUT !

Par avance, nous vous en remercions et vous assurons que « Les Amis du Prieuré de Saint Arnoul sur Touque » se tiendront à la disposition de notre commune de SAINT-ARNOULT pour faciliter et accompagner la candidature de SAINT-ARNOULT.

Veillez agréer, Monsieur le Président, Monsieur le Directeur, nos très respectueuses salutations.

Gérard HARDUIN-AUBERVILLE, « Les Amis du Prieuré de Saint Arnoul sur Touque » .

Le 23, après-midi, G. HARDUIN-AUBERVILLE, se « sentant » un peu mieux, se rend à SANNERVILLE, chez M. HEUDRON, afin d'y reprendre la Croix de procession totalement et magnifiquement restaurée avec notamment : « ré argenture de la Croix de procession en bronze, décapage, polissage, argenture par électrolyse à épaisseur ». Ci-après les photos des deux faces.

Les coûts de restauration sont pris en charge par M. et Mme HARDUIN-AUBERVILLE G. et C, soit 600€.



Le 28, G. HARDUIN-AUBERVILLE, procède, auprès d'OVH, au renouvellement de nos abonnements : « Hébergement Nom de Domaine Site internet LAPSAT chez OVH »

Février 2023

Le 17, nous apprenons le décès de Maître Alain de La BRETESCHE, Président de la Fédération Patrimoine Environnement, à l'âge de 76 ans. Ci-après, notre courriel de condoléances ;

« Monsieur le Président Délégué,

Notre très modeste association « Les Amis du Prieuré de Saint Arnoul sur Touque », vous prie de bien

vouloir accepter l'expression de sa vive émotion et de ses très sincères condoléances.

Le Président de La Bretesche a sauvé notre association en 2009 !

Nous lui conservons toute notre reconnaissance !

C'est une très grande perte pour la cause de notre Patrimoine...

Veillez agréer, Monsieur le Président Délégué, nos très respectueuses salutations. »

Le 21, G. HARDUIN-AUBERVILLE s'entretient par téléphone avec Mme de VIAL au sujet de la nouvelle édition du guide des « Abbayes de Normandie ».

Le 28, Mme Dominique MICHAUX, prend en charge les comptes 2022 de « LAPSAT » pour les contrôler, ainsi que les projets de Compte de résultat et Bilan.

Mars 2023

Le 09, Mme Dominique MICHAUX remet l'ensemble des documents comptables 2022 à G. HARDUIN-AUBERVILLE, tout est en ordre ! Un grand Merci à Mme MICHAUX et à notre cher Trésorier, M. Francis MESPREUVE.

Le 24, à 11h30, notre orgue « *Isabel* », quitte la chapelle des Sœurs Franciscaines à Deauville, pour un concert prévu à la cathédrale de Lisieux le dimanche 26. Il est mis à disposition de l'association « Sacra Musica ». L'instrument devait revenir le dimanche soir, il reviendra le lendemain en fin de matinée.

Lundi 27, à 11h30, nous accueillons notre Positif chez les Sœurs Franciscaines, c'est le Président de « Sacra Musica » qui avec son fils nous le rapporte. L'instrument n'a pas été utilisé faute d'être accordé.

Lundi 27, G. HARDUIN-AUBERVILLE, demande, par courriel, à M. Emmanuel FOYER de bien vouloir venir contrôler l'instrument.

Le 30, G. HARDUIN-AUBERVILLE redonne l'ensemble des documents comptables à M. Francis MESPREUVE, notre bien cher Trésorier.

Avril 2023

Le 03, nous renouvelons notre adhésion auprès des Fédérations ou Associations suivantes :

Abbayes de Normandie (162€) ; Fédération Patrimoine Environnement (50€) ; Fédération Européenne des Sites Clunisiens (150€) ; Les Amis de Trouville (50€) ; Association Le Pays d'Auge (50€) ; Société Historique de Lisieux (50€).

Le 04, Mme et M. HARDUIN-AUBERVILLE, fleurissent la chapelle et effectuent un peu de ménage.

Le 13, M. HARDUIN-AUBERVILLE sollicite la Fédération Européenne des Sites Clunisiens, au sujet du cheminement de la candidature UNESCO.

Le 17, de 13h30 à 14h35, chez les Sœurs Franciscaines à Deauville, en présence de G. HARDUIN-AUBERVILLE, M. Emmanuel FOYER est intervenu pour vérifier notre orgue. L'instrument est à présent en état, ce n'était pas « du luxe », inadmissible

Au total, E. FOYER aura consacré 2 heures sur notre instrument pour le « réparer », et heureusement qu'il était en déplacement sur Deauville pour minorer le coût (déplacement). Nous attendons sa facture. Il ne semble pas raisonnable de poursuivre de telles pratiques qui nous causent beaucoup de désagréments et des coûts.

Le 20, G. HARDUIN-AUBERVILLE, de 10h00 à 11h30, se rend à l'agence du Crédit Agricole de Normandie, pour faire un point par suite de la sollicitation de M. GIBEAUX, Chargé d'affaires, en poste depuis le 03 janvier dernier, et ayant « LAPSAT » dans son « portefeuille de clientèle » ; Mme la Directrice d'agence, Mme RIGAUX, se joint à nous. En synthèse, il nous est proposé :

- « Ouverture d'un compte » souscription 10 parts sociales afin d'être Sociétaire (accès aux AG).
- Une inscription sur le site « Tookets », qui « ouvre » à une certaine visibilité. G. HARDUIN-AUBERVILLE la met en application dans la journée.
- Nous devons fournir une copie de nos Cartes d'identité : G. HARDUIN-AUBERVILLE, N. HARDUIN-AUBERVILLE, F. MESPREUVE ; celles-ci sont indispensables pour ouvrir le Cpte Parts Sociales.
- La candidature UNESCO est évoquée, ainsi que la perspective de la prochaine réunion du 04 mai prochain, portant sur ce sujet.

Le 23, G. HARDUIN-AUBERVILLE, adresse un courriel aux membres élus du CA rendant compte de la mise à disposition de notre Positif du 24 au 27 mars 2023 au profit de « Sacra Musica ». Une nouvelle fois un fiasco, par suite du non-respect des dispositions de notre convention (manutention, transport, accord). Nous n'avons rien perçu.

« Bien chers Collègues,

Je viens vous rendre des comptes au sujet de cette mise à disposition de notre Positif du 24 au 27 mars 2023 au profit de Sacra Musica.

Une nouvelle fois un fiasco, par suite du non-respect des dispositions de notre convention (manutention, transport, accord).

Comme pour l'Anfole, en octobre 2022, notre instrument a été levé indûment par le plateau ce qui a endommagé les commandes des trois registres, ce désordre majeur a incité les utilisateurs à tenter d'intervenir dans l'instrument, inadmissible et pire que tout...

La plaque de plexiglass située en dessous du clavier a été enlevée et « perdue » en la cathédrale de Lisieux...

L'instrument n'a pas été en mesure d'être utilisé pour le concert !

A son retour, et dans le doute, j'ai restitué au Président son chèque de 150€, ce que je regrette.

Emmanuel a réalisé un contrôle, dans « la foulée » de ce retour, durant 1 heure, et, à mon initiative, échangé par téléphone avec M. LORBER, Président de Sacra Musica.

A priori, c'est le Chef de Chœur qui a tenté de « remettre l'orgue en ordre » ...

Le vendredi, au départ de l'instrument, j'avais exhorté Mme LORBER à se rapprocher de M. FOYER pour faire vérifier l'orgue en situation dans la cathédrale de Lisieux, mais en vain.

Pour des raisons économiques évidentes, on vient nous solliciter, mais nous ne sommes pas les interlocuteurs appropriés.

De plus, force est de constater que les personnes qui mettent notre magnifique orgue en défaut sont des musiciens professionnels, quels usages et quels égards ont-ils pour leurs propres instruments, mais, c'est, pour moi, à l'image des comportements sociétaux de notre temps.

Emmanuel est intervenu le 17 avril 2023 de 13h30 à 14h35, je l'ai rejoint, l'instrument est à présent en état, je puis témoigner que ce n'était pas « du luxe », inadmissible...

Au total, E. FOYER aura consacré 2 heures sur notre instrument pour le « réparer », et heureusement qu'il était en déplacement sur Deauville pour minorer le coût (déplacement) .

J'attends sa facture.

Il me semble que ce n'est pas raisonnable de poursuivre de telles pratiques qui nous causent beaucoup de tracas et désillusions.

Si de telles demandes étaient gérées par Emmanuel FOYER, notre instrument pourrait-il être mis à disposition, qu'en pensez-vous ?

Merci de vos avis indispensables !

Avec l'assurance de mes sentiments dévoués et les plus respectueux. »

Le 24, G. HARDUIN-AUBERVILLE, reçoit un courriel de M. le Maire de SAINT-ARNOULT, nous invitant à participer à une réunion, le 04 mai prochain, dont l'objet est la candidature de SAINT-ARNOULT au Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Cette rencontre se tiendra en Mairie avec la participation de M. VOROS, Directeur de la Fédération Européenne des Sites Clunisiens. Ci-après le courriel reçu :

<< Monsieur le Président, Madame,

Dans le cadre de la candidature des sites Clunisiens au Patrimoine Mondial UNESCO, le Directeur de la Fédération des Sites Clunisiens, Christophe VOROS, nous a annoncé sa venue à Saint-Arnoult jeudi 4 mai.

François PEDRONO, Maire de Saint-Arnoult, vous invite :

9h30 : Accueil – Réunion de travail sur la candidature – Présentation du projet de représentation 3D – Comité UNESCO

10h30 : Visite du site

*11h : **Point-presse** sur la Candidature & le Comité UNESCO*

*12h : **Déjeuner** au « Réfectoire » – Les Franciscaines, ave. de la République, DEAUVILLE*

Je vous remercie par avance de bien vouloir me confirmer votre présence (en précisant si vous participerez au déjeuner)

Bien cordialement,

Philippe MANDONNET

Adjoint-au-Maire

Mairie de Saint-Arnoult

Avenue Michel d'Ornano

14 800 Saint-Arnoult >>

Le 25, G. HARDUIN-AUBERVILLE, partage aux membres élus du CA ce courriel :

« Mes très chers Collègues,

Je vous partage ce courriel reçu hier.

Voilà une perspective très importante pour ce Prieuré que nous chérissons...

J'ai remercié, très chaleureusement, Monsieur le Maire (SMS personnel).

Je me propose de participer à cette journée du 4 mai 2023 en répondant favorablement à l'invitation de Monsieur le Maire.

Je souhaite vivement que Mme BESNARD puisse se joindre à nous.

Si cela est possible, je renouvellerai à Monsieur le Maire le souhait de « LAPSAT » d'apporter aide et soutien à ce si remarquable projet.

Je pense que nous pourrions « réserver » une enveloppe de 1000€ pour Mme BESNARD, dans le cadre de nos éventuelles actions, qu'en pensez-vous ?

Nous en saurons plus le 4 mai.

Une très grande responsabilité que cette rencontre...

Merci de vos avis et conseils !

Avec l'assurance de mes sentiments les plus dévoués et les plus respectueux.

Gérard HARDUIN-AUBERVILLE »

Le 27, G. HARDUIN-AUBERVILLE, par courriel, répond à l'invitation de M. le Maire, avec en copie, les membres élus du CA :

« Monsieur le Maire-adjoint,

C'est avec le plus grand plaisir, mais aussi beaucoup d'humilité, que pour « LAPSAT », je vous rejoindrai le 04 mai prochain et participerai au déjeuner.

Je remercie très vivement Monsieur le Maire pour l'honneur qu'il nous fait de nous convier à cette journée, qui s'inscrira certainement dans les temps forts de notre Commune.

Je me réjouis, par avance, d'y retrouver Monsieur Christophe VOROS, Directeur de la Fédération Européenne des Sites Clunisiens, ainsi que Madame Marie- Pierre BESNARD (MORDICUS studio), dont les compétences et expertises ne seront pas superflues pour ce si remarquable projet.

Au nom de « LAPSAT », je vous exprime notre gratitude, et vous prie, Monsieur le Maire-adjoint, d'agréer mes très respectueuses salutations.

Gérard HARDUIN-AUBERVILLE »

Mai 2023

Le 02, par courriel, Monsieur le Curé, nous fait savoir qu'il participera bien à la rencontre UNESCO, le 04 mai prochain.

Le 04, à partir de 09h30, comme convenu, se tient à la mairie de SAINT-ARNOULT, la réunion devant faire le point sur la candidature du Prieuré de Saint Arnoult au Patrimoine Mondial de l'UNESCO, via la Fédération Européenne des Sites Clunisien. Participent à ce temps fort : M. F. PEDRONO, MAIRE, M. MANDONNET, Maire -adjoint, Mme GADENNE, Conseillère départementale, M. VOROS, Directeur de la Fédération Européenne des Sites Clunisiens, M. BOTTARD, Directeur de « In Deauville », Mesdames les représentantes du Conseil Départemental, Mme TAUPIN A, Secrétaire de Mairie. De 09h30 à 11h00 échanges et dialogue à la mairie ; de 11h00 à 12h00, visite et échanges à la chapelle en présence de la presse (Le Pays d'Auge), puis déjeuner aux Franciscaines à l'invitation de M. le Maire, y participent, M. VOROS, M. MANDONNET, Mme GADENNE, Conseillère départementale, M. BOTTARD, Directeur de « In Deauville », Mme BESNARD (Mordicus Studio), M. G. HARDUIN-AUBERVILLE, M. le Maire était absent excusé. Ce temps de rencontre et d'échanges s'est achevé à 15h00.

Le 12, le bi-hebdomadaire «Le Pays d'Auge », du groupe Ouest-France, dans son édition de ce vendredi consacre une double page à la candidature UNESCO de SAINT-ARNOULT !

Le 12, G. HARDUIN-AUBERVILLE, reçoit Mme la Présidente du Comité d'Animation de SAINT ARNOULT, afin de préparer le concert « Pierres en Lumières » du lendemain.

Le 13, G. HARDUIN-AUBERVILLE, par courriel, diffuse la double page du « Pays d'Auge »

« Mesdames, Messieurs, très chers Collègues,

Permettez-moi de vous partager ces deux pages du Pays d'Auge de vendredi dernier, 12 mai 2023.

Il rend compte de cette journée mémorable et fondatrice du 04 mai 2023 dont l'unique objet : la candidature, portée par la Commune de SAINT-ARNOULT, du Prieuré de Saint Arnoul Touque au Patrimoine Mondial de l'Unesco, via la Fédération Européenne des Sites Clunisiens.

Une fois encore, au nom de notre association, « Les Amis du Prieuré de Saint Arnoul sur Touque », j'exprime notre reconnaissance à Monsieur le Maire et à l'ensemble du Conseil municipal de SAINT-ARNOULT, pour ce si remarquable engagement.

Ayant eu le privilège et le redoutable honneur d'être le seul représentant de « LAPSAT », avec Madame Marie-Pierre BESNARD (Mordicus Studio), notre si précieuse Conseillère Technique, associée à cette journée, je puis vous rendre compte d'une certitude : tout ce que nous avons réalisé depuis 2006 contribue à cette candidature. Immense MERCI et reconnaissance à TOUS, celles et ceux qui nous ont soutenus et notamment en adhérant à « LAPSAT » !

Mais second enseignement retiré : « LAPSAT » doit perdurer pour servir cette candidature.

Nous devons tout mettre en œuvre pour y parvenir.

Espérant votre adhésion à cette idée cadre.

Avec mes remerciements réitérés, veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, très chers Collègues, mes plus respectueuses salutations.

Gérard HARDUIN-AUBERVILLE

0609834776

PS. Merci de bien vouloir partager largement ces deux pages. »

Le 13, à la chapelle, à 18h00, concert « Pierres en Lumières », organisé par le Comité d'Animations de SAINT-ARNOULT, c'est un succès, une centaine de personnes présentes !

Le 13, à 20h00, après le concert, G. HARDUIN-AUBERVILLE, remet en ordre la chapelle.

Le 17, G. HARDUIN-AUBERVILLE, dépose à Mme RIGAUX, Responsable de l'Agence du Crédit Agricole de Trouville, les copies des pièces d'identité de M. MESPREUVE, M. HARDUIN-AUBERVILLE N. et HARDUIN-AUBERVILLE G. ; ainsi le Cpte Parts Sociales peut devenir « actif ». Nous apprenons que M. GIBEAUX est absent.

Le 18, à 14 heures, Mme et M. HARDUIN-AUBERVILLE, fleurissent la chapelle et effectuent un peu de ménage.

Le 25, 20h00 la chapelle accueille une vingtaine de fidèles pour la prière mariale paroissiale.

Le 26, 14h00, Mme et M. HARDUIN-AUBERVILLE, fleurissent la chapelle et effectuent un peu de ménage.

Juin 2023

Le 03, 10h00, Mme et M. HARDUIN-AUBERVILLE, fleurissent la chapelle et effectuent un peu de ménage.

Le 05, nous réglons « Monceau Assurances », à savoir la cotisation d'assurance pour notre orgue : 237,88€.

Le 09, 10h00, Mme et M. HARDUIN-AUBERVILLE, fleurissent la chapelle avec les premières fleurs de leur jardin et effectuent un peu de ménage.

Le 15, 11h00, Mme et M. HARDUIN-AUBERVILLE, fleurissent la chapelle et effectuent un peu de ménage.

Le 27, G. HARDUIN-AUBERVILLE, passe à l'Agence du Crédit Agricole de Trouville, pour signer la souscription des Parts Sociales ; M. GIBEAUX n'est plus là, c'est Mlle Charline HALLE, Conseillère Commerciale, qui reprend « LAPSAT ». Nous sollicitons un soutien financier pour la refonte de notre site internet (un devis est établi par Mme BESNARD).

Juillet 2023

Le 01, 14h00, Mme et M. HARDUIN-AUBERVILLE, fleurissent la chapelle et effectuent un peu de ménage.

Le 11, de 13h30 à 17h30, Mme et M. HARDUIN-AUBERVILLE, sont à la chapelle pour effectuer un grand ménage, dans la perspective de la Messe patronale du 15 juillet à 10h30.

Le 11, M. G. HARDUIN-AUBERVILLE envoie un SMS à M. HEUDRON au sujet des doigts fendus (main gauche qui tient la crosse) de la statue de St. Arnoul, pour expertise et intervention. Un précédent SMS, avec photos et M. le Maire en copie a été envoyé le 11 juillet dernier en fin d'après-midi.

Le 12, de 13h30 à 17h30, Mme et M. HARDUIN-AUBERVILLE, sont à la chapelle pour effectuer la suite des préparatifs dans la perspective de la Messe patronale du 15 juillet à 10h30.

Le 14, de 14h30 à 17h30, Mme et M. HARDUIN-AUBERVILLE, sont à la chapelle pour le fleurissement et les derniers préparatifs dans la perspective de la Messe patronale du 15 juillet à 10h30.

Le 15, à 08h00, M. G. HARDUIN-AUBERVILLE, procède aux ultimes préparatifs de la Messe et M. E. FOYER procède au retour de l'orgue et à sa vérification.

Le 15, de 10h30 à 12h00, à la chapelle, célébration de la Messe patronale par le Père Louis SOKOLA. La liturgie est accompagnée à l'orgue « Isabel » par M. Olivier BOUET ; nos très chères Sœurs Franciscaines de Deauville présentes, participent aussi à la liturgie. En fin de célébration, le Père SOKOLA, bénit la Croix de procession qui a été remarquablement restaurée, fin 2022, par les soins experts de M. HEUDRON. Sœur Marie-Véronique, franciscaine de Deauville, nous offre un beau reportage photos !

Le 15, de 16h00 à 17h00, M. G. HARDUIN-AUBERVILLE, remet la chapelle en ordre après la célébration.

Le 22, à 11h00, M. G. HARDUIN-AUBERVILLE, a rendez-vous, à la chapelle, avec l'entreprise « Baron Duteil » pour vérifier la sonorisation : l'ampli part en atelier.

Le 27, nous avons la tristesse d'apprendre, par un message de sa compagne, notre chère Vice-présidente Anne-Marie ROUY, le décès de notre cher Ami Yves JAVAUDIN, hier, 26 juillet 2023. Yves et Anne-Marie ROUY, tous deux membres fondateurs de "LAPSAT". Nous nous associons à l'immense peine d'Anne-Marie. Les obsèques se dérouleront en l'église Notre-Dame des Victoires de Trouville sur Mer, le mardi 01 août 2023 à 14h30.

Le 31, 14h00, Mme et M. HARDUIN-AUBERVILLE, fleurissent la chapelle et effectuent un peu de ménage.

Le 31, nous réglons notre cotisation d'assurance « vie associative » auprès de la SAUVEGARDE (GMF) : 169,43€.

Août 2023

Le 01, à 14h00, nous sommes plusieurs Membres du CA de « LAPSAT » présents, auprès de Madame Anne-Marie ROUY, en l'église Notre-Dame des Victoires de Trouville sur Mer, pour les obsèques de son compagnon et de notre ami, Yves JAVAUDIN.

Des fleurs et un message y ont été adressés de la part de CA et de tous les membres de « LAPSAT » :

« Vous prie, Madame la Vice-présidente et très chère Anne-Marie ROUY, en cette si douloureuse circonstance, de bien vouloir agréer leurs condoléances les plus attristées et le témoignage de leur très respectueuse compassion. Puisse-nous, par la présente, vous témoigner, ainsi qu'aux proches de Monsieur Yves JAVAUDIN, notre grande sympathie au regard de cette douloureuse épreuve.

Monsieur Yves JAVAUDIN, votre compagnon, comme vous-même, a été un Membre Fondateur et Bienfaiteur de notre association, et durant toutes ces années, contribué au rayonnement de notre patrimoine inestimable.

Puisse désormais son tellement aimable souvenir nous habiter et nous inspirer pour notre engagement au sein de notre association au service du Prieuré de Saint Arnoul sur Touque.

Veillez agréer, Madame la Vice-présidente et très chère Amie, l'assurance de notre très fidèle et bien respectueuse amitié. »

Le 03, G. HARDUIN-AUBERVILLE envoie, par courriel, le projet de Rapport Financier 2022 à l'ensemble des membres élus du CA de « LAPSAT ».

Le 14, 14h00, Mme et M. HARDUIN-AUBERVILLE, fleurissent la chapelle et effectuent un peu de ménage.

Le 16, de 14h30 à 17h30, Mme et M. HARDUIN-AUBERVILLE, sont à la chapelle pour effectuer un grand ménage, dans la perspective de la Messe patronale du 18 août 2023 à 10h30.

Le 17, de 14h00 à 15h00, à la chapelle, G. HARDUIN-AUBERVILLE a rendez-vous avec l'entreprise (BARON DUTEIL) qui ramène l'amplificateur de la sonorisation après révision en atelier, contrôles et essais de l'ensemble, changement des piles du micro HF.

Le 18, à 08h00, G. HARDUIN-AUBERVILLE est à la chapelle pour les ultimes préparatifs de la Messe de 10h30.

Le 18, 10h30 à 12h00, célébration de la Messe, par M. le Curé, le Père Jean-Parfait CAKPO ; plus d'une trentaine de fidèles, y sont présents, dont, M. François PEDRONO, Maire, M. Philippe MANDONNET, Maire-adjoint, en charge notamment du projet de candidature UNESCO. Quatre de nos sœurs Franciscaines de Deauville sont présentes et participent à la liturgie. Mme Nicole MARODON nous fait encore la joie de jouer sur notre orgue « Isabel » pour soutenir la célébration, nous avons une pensée toute particulière pour M. ROMANET.

Le 18, de 15h à 17h00, G. HARDUIN-AUBERVILLE est à la chapelle pour remise en ordre après la célébration.

Le 21, M. HARDUIN-AUBERVILLE G. renvoie un SMS à M. HEUDRON au sujet des doigts fendus (main gauche qui tient la crosse) de la statue de St. Arnoul, pour expertise et intervention. Un précédent SMS, avec photos a été envoyé le 11 juillet dernier en fin d'après-midi en copie à M. le Maire.

Le 23, M. HARDUIN-AUBERVILLE G. de 13h30 à 16h00, vide et nettoie tous les vases à la chapelle, et procède au rangement des linges liturgiques après nettoyage et repassage par Mme HARDUIN-AUBERVILLE C..

Il constate, avec satisfaction, que la végétation parasite qui prospérait sur le clocher a été coupée (Merci à M. le Maire d'avoir donné une suite rapide à notre SMS du 07/08/2023).

Le 25, M. HARDUIN-AUBERVILLE G. à 10h00, échange par téléphone avec M. HEUDRON au sujet des doigts de St. Arnoul (cf. supra 21/08 et 11/07) ; M. HEUDRON doit se déplacer prochainement sur le secteur et viendra à cette occasion en prévoyant une remise en état.

Vers 12h00, M. le Maire, par téléphone, informe M. HARDUIN-AUBERVILLE G., qu'il met la chapelle à la disposition des choristes stagiaires « Musique e Mer », cet après-midi et demain après-midi. En outre, M. le Maire demande de ne pas activer ou désactiver le système d'alarmes de la chapelle, il semble en défaut par faute du détecteur de fumée.

Deux visiteurs.

De 14h00 à 15h00, M. et Mme HARDUIN-AUBERVILLE G. et C. sont à la chapelle pour le fleurissement et ménage. L'alarme intrusion se déclenche et sonne ! M. HARDUIN-AUBERVILLE, compose le code de mise hors service (avec certaines difficultés, la touche 9 « rétive » ...

M. le Maire arrive et M. HARDUIN-AUBERVILLE lui rend compte de la situation, et à la demande de M. le Maire, lui fait une démonstration des Mises En et Hors Service. M. le Maire demande de ne pas remettre En Service.

M. HARDUIN-AUBERVILLE, prend quelques dispositions pour faciliter le travail des stagiaires :

- Déplacement de l'ambon et rangement du pupitre.

- Reprise du clavier de l'orgue en prévision du retour chez les Sœurs Franciscaines, à Deauville, (demandé par SMS à M. E. FOYER le 23 août 2023 après-midi), M. le Maire en est informé.

Le 25, G. HARDUIN-AUBERVILLE, par courriel, communique aux Membres élus du CA, le projet de chronique de LAPSAT pour 2022.

Le 26, G. HARDUIN-AUBERVILLE est à la chapelle : par suite de l'utilisation de la chapelle pour le stage de chant évoqué ci-dessus une remise en ordre est indispensable, ce qui est fait. Les utilisateurs n'ont pas été respectueux des lieux...

Septembre 2023,

Le 01, de 16h00 à 17h00, Mme et M. HARDUIN-AUBERVILLE procèdent au fleurissement de la chapelle et à un ménage succinct. Pour mémoire, le système d'alarme est toujours hors service.

Le 02, après-midi, G. HARDUIN-AUBERVILLE, va à la chapelle pour prendre le pupitre d'autel (utilisé sur l'ambon) et très abîmé, pour consulter un spécialiste afin de le remettre en état. (NB. Toujours pas d'alarme).

Le 07, à 14h30, G. HARDUIN-AUBERVILLE et Mme, se rendent à l'atelier de M. ROCHE, « Meilleur Ouvrier de France » (MOF), ébéniste restaurateur d'art, à SURVILLE, pour solliciter ses avis dans le but de remettre en état notre pupitre d'autel très abîmé. M. ROCHE accepte de le prendre en charge pour le restaurer, nous le lui laissons pour le faire.

Le 09, à 10h58, G. HARDUIN-AUBERVILLE, reçoit un appel téléphoné de Mme RIGAUX, Responsable de l'Agence du Crédit Agricole de Trouville, pour l'informer que le Conseil d'Administration de la Caisse Locale, n'a pas retenu la demande de soutien financier de « LAPSAT » pour la refonte de son site internet, au motif que « cela n'entraîne pas dans le cadre » des actions envisagées par le CA de la Caisse Locale qui privilégie du matériel. G. HARDUIN-AUBERVILLE adresse le courriel suivant à Mme HALLE :

« Madame,

Come suite à l'appel téléphoné de Madame la Directrice ce jour, 09 septembre 2023 à 10h58, pour m'informer qu'aucune suite favorable ne pouvait-être donnée à notre demande de participation financière pour soutenir notre projet de refonte du site internet de notre association, au motif que cela « n'entraîne pas dans le cadre » des actions envisagées par le CA de la Caisse Locale, qui privilégie « du matériel ».

Fort dépité, j'ai exprimé le souhait de recevoir, par écrit, le périmètre et définitions précises des actions éventuellement recevables pour examen par le CA de la Caisse Locale. Si ces informations nous avaient été préalablement données, nous nous serions évité cette très regrettable déconvenue.

De même, j'ai informé Madame la Directrice, que nous n'avons eu aucune suite de notre inscription sur Tookets, dès avril dernier suite à notre entretien avec M. GIBEAUX et Mme RIGAUX.

Permettez-moi de rappeler, que depuis le début, de notre démarche, en mai 2006, pas le moindre soutien, alors que nous œuvrons pour un site candidat au patrimoine mondial de l'UNESCO, via la Fédération Européenne des Sites Chunisiens, comprenez notre incompréhension.

Veillez agréer, Madame, mes très respectueuses salutations.

Gérard HARDUIN-AUBERVILLE

0609834776 »

Le 11, à 11h25, G. HARDUIN-AUBERVILLE, suite à un dysfonctionnement signalé au Crédit Agricole de Normandie, au sujet des « Tookets » reçoit un courriel de rétablissement de la situation :

« **De :** 866BG TOOKETS <TOOKETS@ca-normandie.fr>

Envoyé : lundi 11 septembre 2023 11:25

À : gerard.harduin-auberville@wanadoo.fr

Cc : RIGAUX Kim-xuan <Kim-Xuan.RIGAUX@ca-normandie.fr>

Objet : Inscription Association sur le site Tookets.com

Bonjour Monsieur,

Pour votre information, l'association est bien inscrite sur le site tookets.com et bien visible depuis son inscription sur le site : lien vers la page de l'association -> [Tookets](http://tookets.com)

Les associations sont prévenues par e-mail lors de la confirmation de l'inscription, il s'agit probablement d'un dysfonctionnement de notre site.

Merci de bien vouloir nous excuser pour la gêne occasionnée.

Bien à vous,

Guillaume BERRANGER

VIE COOPERATIVE ET PARTENARIATS »

G. HARDUIN-AUBERVILLE, répond :

« Monsieur,

Je vous remercie pour cette prompte réponse.

Que pouvons-nous désormais attendre de cette inscription ?

En matière de partenariat, notre association n'est pas spécialement « gâtée ».

Très respectueusement.

Gérard HARDUIN-AUBERVILLE

0609834776 »

Le 13, de 10h30 à 11h00, intervention de M. HEUDRON au sujet des doigts endommagés de la statue de St. Arnoul. Jugeant que c'est de même nature que pour St Clair, il intervient tout de suite et pose un « pansement », M. HEUDRON repassera pour l'enlever et faire des retouches de patine.

Le 20, à 8h15 GHA lors de sa vérification quotidienne de notre site internet, constate un dysfonctionnement pour obtenir « la visite historique du prieuré » ; à 08h20 courriel à Mordicus Studio (Mme BESNARD et M. Théo BAES) pour signaler le problème. A 10h50 réponse de M. BAES : « Une attaque était en cours ce matin sur le serveur hébergeant la visite. Heureusement, la situation a été maîtrisée et ne devrait plus poser de problème ». En effet à 11h00, GHA constate que tout est convenable et remercie par courriel M. BAES et Mme BESNARD.

Le 21, M. G. HARDUIN-AUBERVILLE, reçoit, à son domicile, un courrier de la Préfecture du Calvados concernant la situation administrative de « LAPSAT » pour laquelle il n'y a pas eu de mise à jour depuis 2019...

Le 21, à 15h30 M. G. HARDUIN-AUBERVILLE vient à la chapelle pour procéder à l'entretien des fleurs, 5 visiteurs profitent de cette opportunité.

Le 21, de 15h45 à 16h15, G. HARDUIN-AUBERVILLE accueille M. Emmanuel FOYER, qui vient à la chapelle pour ramener notre orgue positif « Isabel » chez les Sœurs Franciscaines à Deauville, lesquelles ont donné leur accord préalable (par téléphone) ; après concertation il est convenu que l'instrument passe par l'atelier de M. FOYER, à CAEN, pour vérifications qui n'ont pas été faites depuis longtemps et nettoyage (coût prévisionnel d'environ 300€) ; les Sœurs Franciscaines en sont informées de suite par téléphone.

Le 22, G. HARDUIN-AUBERVILLE, envoie un courriel à M. HEUDRON avec des photos de la main de St. Arnoul sur laquelle il est intervenu le 13 septembre dernier : des espaces lacunaires subsistent, est-ce normal ?

Le 23, de 14h00 à 15h00, Mme et M. HARDUIN-AUBERVILLE procèdent au fleurissement de la chapelle et à un ménage succinct. M. HARDUIN-AUBERVILLE range les micros (de l'autel et HF) dans la valise ad hoc sous l'autel. Pour mémoire, le système d'alarme est toujours hors service.

Le 25, à 09h00, G. HARDUIN-AUBERVILLE, a un échange téléphoné avec Mme MEGZARI, du Greffe des Associations à la Préfecture du Calvados à CAEN Service, à la suite du courrier reçu le 21. Il est convenu que M. HARDUIN-AUBERVILLE lui envoie, rapidement, une notification écrite de la démission de notre CA de M. THOMASSON.

Le 25, dans la presse écrite, Ouest-France de ce jour, en page 6 Normandie, Mme Marie LENGLET, journaliste, s'entretient avec Mme GAUGAIN, Vice-présidente du Conseil Régional :

« La Normandie muscle ses aides pour le patrimoine », « le Conseil régional débloque plus de 5 millions d'euros supplémentaires, par an, pour accompagner les projets de développement économique et touristique, liés à la restauration d'un site ou monument » ...

Le 26, vers 16h45, M. HARDUIN-AUBERVILLE, rencontre, inopinément, M. le Maire de SAINT-ARNOULT, en un lieu public. M. le MAIRE informe que les alarmes de la chapelle ont été remises en service lundi 25 septembre 2023. Nous évoquons les nouvelles dispositions prises par la Région, cf. supra, des actions pourraient être proposées...

Le 27, en matinée, G. HARDUIN-AUBERVILLE, renvoie un document : « épure pour Cluny Kids 2 », afin de répondre, avec retard, au questionnaire Cluny Kids 2.

Le 28, en matinée, G. HARDUIN-AUBERVILLE passe à la chapelle : les alarmes ne sont pas remises en service (SMS à M. le Maire) ...

Octobre 2023,

Le 02, vers 10h00, G. HARDUIN-AUBERVILLE passe à la chapelle pour retirer les fleurs fanées (Toujours pas d'alarmes).

Le 04, de 10h00 à 10h30, G. HARDUIN-AUBERVILLE, à l'invitation de M. Bernard ROCHE (MOF), se rend à SURVILLE pour reprendre possession du pupitre d'autel de l'ambon réparé et remarquablement restauré. Le coût en est de 290€, pris en charge par M. G. HARDUIN-AUBERVILLE.



Le 04, à 13h30, M. FOYER, par téléphone, demande à M. G. HARDUIN-AUBERVILLE, de pouvoir ramener notre orgue positif, à DEAUVILLE, chez les Sœurs Franciscaines. Sollicitées aussitôt par téléphone, nous recevons une réponse très favorable ; M. FOYER en est avisé. Il se chargera seul de cette opération, M. G. HARDUIN-AUBERVILLE, étant retenu. C'est un « retour » providentiel, les Sœurs l'utiliseront le soir même pour accompagner la Messe célébrée en l'honneur de St François d'Assise, leur Saint patron.

Le 05, vers 14h00, G. HARDUIN-AUBERVILLE se rend à la chapelle pour y déposer le pupitre d'autel de l'ambon restauré ; il est désormais entreposé dans notre meuble autel, afin qu'il soit en sécurité pour éviter les chutes de l'ambon. Les alarmes sont toujours absentes et il y a beaucoup de poussières.

Le 05, à 17h20, G. HARDUIN-AUBERVILLE, envoie, par courriel, au greffe des associations de la Préfecture du Calvados à CAEN, le courrier relatif à la genèse et l'historique de la démission de notre CA de M. THOMASSON.

Le 06, de 17h00 à 17h30, Mme et M. HARDUIN-AUBERVILLE procèdent au fleurissement de la chapelle et à un ménage succinct. Les alarmes sont toujours absentes. Grandes difficultés pour ouvrir la porte de la chapelle, la serrure fonctionne parfaitement avec la clé, mais la poignée refuse de tourner, après quelques secousses pratiquées sur la porte, la situation redevient normale.

Le 09, à 08h30, G. HARDUIN-AUBERVILLE, reçoit, par courriel, du greffe des associations de la Préfecture du Calvados à CAEN, la prise en compte de la démission de notre CA de M. THOMASSON : « Monsieur, Je vous remercie de votre envoi.

La démission de Monsieur Thomasson a bien été enregistrée.

Cordialement, Sarra MEGZARI »

G. HARDUIN-AUBERVILLE, lui répond, par courriel, à 10h25 :

« Madame la Greffière,

Le « Registre Spécial Obligatoire » de notre association est mis à jour ce jour-même.

Avec nos remerciements, veuillez agréer, Madame la Greffière, nos très respectueuses salutations. »

L'ensemble des membres élus du CA sont destinataires, d'un courriel, reprenant ce qui précède, avec une proposition d'AG Ordinaire 2022 en novembre prochain et préconisant de maintenir « LAPSAT » en « Vie », au regard du projet « UNESCO ». A ce jour, 15 adhésions pour 2023....

Le 09, réception du courriel suivant de la Fédération Européenne des Sites Clunisiens :

« A l'attention des responsables des Comités territoriaux et des Comités locaux des Sites clunisiens participants

Madame, Monsieur,

Le 24 novembre prochain sera installé, au Sénat, le Comité politique de la candidature d'inscription au Patrimoine Mondial de l'UNESCO de Cluny et les Sites clunisiens européens.

Cet événement capital va nous permettre de communiquer sur la participation de votre site clunisien à cette candidature internationale. Dans cette perspective, nous vous saurions gré de bien vouloir nous transmettre vos contacts de presse régionale pour y convier les correspondants de presse de votre territoire qui suivent votre participation à la candidature.

Nous vous remercions pour cela de nous retourner le tableau joint complété avant le vendredi 20 octobre prochain.

NB : la Fédération ne se substitue nullement aux responsables des Comités territoriaux et locaux pour assurer le relais dans la presse de leurs actions. D'ailleurs, nous vous invitons à communiquer largement sur celles-ci et à nous transmettre les articles qui viendront enrichir le press book de la Fédération à l'occasion des 30-Ans de la Fédération (1994-2024).

Dans l'attente de votre retour, nous vous présentons nos salutations les meilleures. »

Le 10, de la part de G. HARDUIN-AUBERVILLE à l'attention de M. MANDONNET, Responsable du projet au sein de la Commune :

« Monsieur le Maire-adjoint,

J'ai été destinataire de ce courriel hier, je pense que vous aussi comme Responsable de ce projet ?

Pourriez -vous m'indiquer les correspondants de presse que vous préconisez d'inviter pour cette importante réunion ?

Les Services de communications du Département, de la Région, de la CCCCCF, sont-ils dans la « boucle » ?

Quid du Comité local et du Comité territorial pour la candidature de SAINT-ARNOULT ?

Vous remerciant par avance et demeurant à votre disposition.

Veillez agréer, Monsieur le Maire-adjoint, mes très respectueuses salutations.

Gérard HARDUIN-AUBERVILLE »

Le 10, après-midi, G. HARDUIN-AUBERVILLE travaille sur l'espace « INFOLOCALE » Ouest France de « LAPSAT », avec notamment un nouveau logo comportant trois entités dont celui de la candidature UNESCO.

Le 13, à 16h50, G. HARDUIN-AUBERVILLE envoie un courriel à Mme BESNARD, « Mordicus Studio » et M. BAES Théo, « Entreprise Individuelle » au sujet du transfert de notre contrat de maintenance de notre site internet, contracté depuis 2019, avec « Mordicus Studio » et pour lequel M. BAES intervenait. Désormais, Mme BESNARD, transfert à M. BAES « Entreprise Individuelle » ledit contrat dès cette année 2023 ; pour autant, elle demeurera attentive et disponible pour nous prodiguer ses précieux conseils, en particulier pour ce qui concerne nos outils numériques avec entre autres, notre site internet.

Le 18, 10h00, faute de réponse au courriel du 10 octobre, ci-dessus, (au sujet du projet UNESCO), G. HARDUIN-AUBERVILLE envoie un courriel à M. le Maire-adjoint, M. Philippe MANDONNET, pour lui demander ce qu'il en est.

Le 19, de 08h30 à 09h00, M. HARDUIN-AUBERVILLE reçoit M. Cyril SEVENO, Electricien, pour des avis concernant des mesures élémentaires et économiques qui permettraient d'améliorer nos éclairages dans la chapelle (y compris la crypte). M. SEVENO va formaliser quelques conseils.

Le 20, de 14h30 à 15h00, Mme et M. HARDUIN-AUBERVILLE procèdent au fleurissement de la chapelle et à un ménage succinct. Les alarmes sont toujours absentes. M. HARDUIN-AUBERVILLE range l'escabeau dans le clocher.

Le 20, à 15h55, M. HARDUIN-AUBERVILLE, reçoit un courriel de M. MANDONNET, avec en pièce jointe le fichier xls informé pour le point presse au Sénat. M. MANDONNET demande à M. HARDUIN-AUBERVILLE de le faire suivre à la Fédération Européenne des Sites Clunisiens ; ce qui est fait à 20h10. Et partagé le 21/10 à 18h00 aux membres élus du CA et à M. le Curé.

Le 22, à 10h00, M. HARDUIN-AUBERVILLE envoie un courriel aux membres élus du CA :

Depuis 2019, nous avons un contrat de maintenance de nos ressources internet, avec « MORDICUS Studio », Mme BESNARD, laquelle mandatait et supervisait M. BAES Théo, qui procédait aux opérations nécessaires, pour notre plus grande satisfaction avec un coût de 360€ttc/an.

A partir de cette année 2023, Mme BESNARD, dans un but de simplification pour elle, transfère à :
M. BAES Théo « Entreprise Individuelle »,
19 rue André Pailheret 3500 RENNES, France
baes.theo@gmail.com

N°TVA Intracommunautaire : FR 93752788315

N° SIRET : 75278831500014

Mme BESNARD, eut égard son attachement pour « LAPSAT », conservera un « regard attentif », sur ces outils ; nous l'en remercions très vivement !

Je me permets de prendre l'initiative de demander à notre cher Trésorier, M. MESPREUVE, de préparer les deux chèques correspondants aux deux factures ci-jointes.

Mme BESNARD regroupait sur une même facture les deux prestations, à savoir :

- Maintenance en hébergement du site de visite.
- Maintenance de notre site « Prieuré de Saint Arnoul sur Touque ».

M. BAES, préférant les dissocier, nous avons désormais deux factures que nous cumulerons dans le compte 6157.

Ce cumul fait apparaître une somme de 400€ttc, soit une augmentation de 40€ttc, mais nous bénéficions toujours de conditions très avantageuses par rapport au « marché ».

Autre aspect comptable, sur les conseils de Mme MICHAUX, nous n'effectuerons plus de découpage avec une part « charge payée d'avance », nous imputerons tout sur l'exercice en cours, avec une conséquence pour cette année 2023, une part exceptionnelle, par exemple, pour ce compte 615, nous avons 270€ de report qui vont s'ajouter à nos 400€ de cette année, soit 670€.

A ce jour nous sommes très déficitaires pour l'année 2023, (plus de 1000€) par suite de l'absence de renouvellement des adhésions (15 à ce jour) ...

Comptant sur votre soutien et votre approbation sur les dispositions du présent.

Avec l'assurance de mes sentiments dévoués et les plus respectueux.

GHA

Le 23, les chèques en règlement des factures de M. BAES sont postés.

Le 24, réception de la facture de M. E. FOYER, relative à l'entretien et la remise en état de notre orgue, d'un montant de 264€TTC. Le chèque de règlement est posté le 25 octobre. Pour mémoire, E. FOYER a effectué les travaux suivants:

- dépoussiérage de la tuyauterie.
- Fabrication d'un panneau transparent.
- Fixation de la table supérieure (dessus) ;
- Reprise de l'accord.

Le 25, G. HARDUIN-AUBERVILLE, sollicite un entretien avec M. le Curé pour évoquer l'avenir de LAPSAT et sollicite une salle pour le 09/12/2023 afin d'y tenir une AG.

Le 27, de 14h15 à 15h00, Mme et M. HARDUIN-AUBERVILLE procèdent au fleurissement de la chapelle et à un ménage succinct. Les alarmes sont toujours absentes. M. HARDUIN-AUBERVILLE range les 4 petits vases du Bec dans l'armoire située dans le clocher.

Le 27, nous recevons, par courriel, de la Fédération Patrimoine Environnement, dont nous sommes adhérents, un éditorial, signé de son Président, et intitulé :

« Le patrimoine religieux des communes : une "sacrée" chance ? »

Depuis la loi de 1905, plus de 40 000 édifices culturels en France sont la propriété des communes et parmi eux, seuls 15 000 sont protégés au titre des monuments historiques. Sans une action énergique pour les sauver, l'Observatoire du patrimoine religieux (OPR) estime que 2 500 à 3 000 d'entre eux auront été abandonnés ou détruits d'ici 2030, faute de soins. Et combien d'autres resteront-ils le plus souvent fermés, faute d'officiants et de fidèles ?

Pour les maires de petites communes, la facture de rénovation de leur patrimoine religieux est énorme, hors de portée de leurs modestes budgets. Et si l'on rapporte cette facture au nombre de fidèles, le coût unitaire paraît encore plus exorbitant. Pourtant, depuis de nombreuses années, à l'initiative de notre ancien président Alain de la Bretesche et de notre actuel président-délégué Benoit de Sagazan, notre Fédération tirant tout à la fois la sonnette d'alarme sur l'état du patrimoine religieux, se mobilisant avec d'autres pour éviter des abandons et des destructions irréversibles et, la première, donnant des raisons d'espérer par la révélation d'initiatives locales trop peu connues, a contribué à ouvrir les yeux des décideurs publics sur la valeur inestimable d'un patrimoine qui est autant spirituelle qu'architecturale et sociétale.

Le Sénat, défenseur infatigable du patrimoine de notre pays, le 6 juillet 2022, a adopté un remarquable [rapport d'information sur le sujet](#). Nous avons été auditionnés deux fois par les rapporteurs.

Le Chef de l'Etat, d'abord au Mont-Saint-Michel en juin dernier puis à Semur-en-Auxois en septembre, a fait siennes nombre de préconisations de la Haute Assemblée, annonçant une campagne tout à fait bienvenue de protection des églises – y compris celles du XIXe et XXe siècles – dans les communes de moins de 10 000 habitants, une mobilisation de crédits de soutien local par les préfets ainsi qu'une collecte nationale visant à lever 200 M€ en 4 ans, encouragée par une incitation fiscale forte (un crédit d'impôt de 75 %, dans la limite de 1000 € par an), sans oublier le fléchage de 10 % des sommes pour assister la maîtrise d'ouvrage des communes.

Que demander de plus ?

Tout simplement que les églises continuent à vivre « au milieu du village » ! Empêcher de mourir est en effet une chose, faire vivre en est une autre. Et c'est toute la question des « usages partagés » auxquels le discours du Chef de l'Etat fait également référence.

Une église, étymologiquement : l'assemblée du peuple, est faite pour être ouverte au public, pour servir le bien public et pour être d'accès gratuit.

C'est donc non seulement un repère incontournable dans le paysage communal mais aussi par nature, un lieu d'accueil et de rassemblement.

Le prêtre qui est l'affectataire exclusif de ce patrimoine devra toujours avoir le dernier mot sur les usages autres que culturels, mais ces usages que l'on voit se développer un peu partout en France, montrent toute l'étendue des possibilités que de tels lieux ouvrent au service du bien commun.

Au début de cette année, notre président délégué, exemples à l'appui, les a brillamment exposés lors d'un web atelier que je vous encourage à voir, ou à revoir.

Citons-les dans la richesse de leur étendue : usages spirituels, usages mémoriels, usages éducatifs, usages culturels, usages touristiques, usages sociaux, usages caritatifs et usages liés à l'urgence.

Et la méthode, désormais éprouvée, pour progresser est toute simple : partir de l'ADN du lieu et des besoins de la population ; réunir tous les acteurs concernés et conclure tout accord par une convention gardienne de l'usage culturel.

Aucune modification de la loi n'est requise : il faut simplement réunir hommes et femmes de bonne volonté autour de l'adoption de ces usages qui, parce qu'ils serviront le bien commun, concourront à faire vivre, et même à faire revivre, les églises ; le tout en renforçant la cohésion sociale !

Loin d'être un simple fardeau budgétaire pour les communes, le patrimoine religieux local peut ainsi devenir pour elles une « sacrée » chance !

Christophe Blanchard-Dignac, Président de la Fédération Patrimoine-Environnement »

Son intérêt nous conduit à la partager, sans délais, auprès des Membres élus du CA, mais également à M. le Curé et M. le Maire-adjoint en charge du projet Unesco.

Le 30, nous recevons, par courriel, de la Fédération Européenne des Sites Clunisiens, les recommandations suivantes :

« **Objet : Sites clunisiens - Communication UNESCO**

Bien communiquer au sujet de la candidature UNESCO clunisienne

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous adresser ci-joint la **notice de communication de la candidature** d'inscription au Patrimoine Mondial de l'UNESCO de la liste Cluny et les Sites clunisiens européens. Ce document est établi à l'intention des représentants des Sites clunisiens membres de la Fédération et de l'ensemble de leurs partenaires - il reprend et complète celui de 2022.

Vous savez désormais quelles sont les actions de communication à mettre en œuvre ainsi que l'angle de présentation de la candidature. Et même si vous représentez un site non participant à la candidature, vous savez désormais comment communiquer sur cette démarche internationale qui vous concerne, même indirectement. Nous attirons votre attention sur le fait qu'un site clunisien ne candidate pas pour son inscription sur la Liste du Patrimoine mondial ; c'est **le réseau clunisien** que la Fédération tente de faire inscrire avec cette candidature. Par conséquent, les sites clunisiens **participent à la candidature** d'inscription sur la Liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO du bien Cluny et les Sites clunisiens européens, promue par la Fédération Européenne des Sites Clunisiens.

Ce travail de communication est une condition nécessaire à la réussite collective de cette candidature, pour les sites qui y participent directement comme pour ceux qui en bénéficieront simplement.

Morgan Monterrat, chargé de la communication, reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, à cette même adresse.

Cordialement à vous. »

Le présent est immédiatement partagé aux Membres élus du CA, à M. le Curé et M. le Maire-adjoint en charge de la candidature de SAINT-ARNOULT, ainsi qu'à Mme BESNARD qui « veille » et nous conseille.

« *Bien chers Collègues, Monsieur le Curé,*

Dès réception, en partage ce courriel très important.

Merci de vos retours et avis.

Très respectueusement.

GHA »

Retenons ce point fondamental :

« *Nous attirons votre attention sur le fait qu'un site clunisien ne candidate pas pour son inscription sur la Liste du Patrimoine mondial ; c'est le réseau clunisien que la Fédération tente de faire inscrire avec cette candidature.*

*Par conséquent, les sites clunisiens **participent à la candidature** d'inscription sur la Liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO du bien Cluny et les Sites clunisiens européens, promue par la Fédération Européenne des Sites Clunisiens. »*

Nous sommes donc dans la démarche suivante de :

« Candidature d'inscription sur la liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO du bien Cluny et les Sites Clunisiens Européens, portée par la Fédération Européenne des Sites Clunisiens. »

Le 30, G. HARDUIN-AUBERVILLE, consulte, par courriel et téléphone Henri LUQUET, Secrétaire adjoint de LAPSAT, au sujet du projet d'une AG le 09 décembre prochain et de son ordre du jour ; l'un et l'autre sont approuvés par H. LUQUET.

Le 31, G. HARDUIN-AUBERVILLE, découvre, dans « Le Pays de d'Auge » de ce mardi, le compte-rendu d'une présentation, le jeudi 26 octobre dernier, au château de CANON, organisée par M. le Député de la troisième circonscription du Calvados, Jérémie PATRIER-LEITUS, qui est aussi Président du Groupe d'étude « Patrimoine et Tourisme » à l'Assemblée Nationale, dont le thème était : « Le détail des aides en faveur du patrimoine local ». M. Charles DESSERTY, Directeur-adjoint de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), M. Edouard de LAMAZE, Conseiller Régional en charge du Patrimoine, Mme Sylvie JACQ, Conseillère Départementale en charge du Patrimoine et Mme Catherine LECLUSE, Déléguée Départementale de la Fondation du Patrimoine sont aussi intervenus.

Les « aides » suivantes ont été :

« Les subventions de l'Etat »

« Les subventions de la DRAC »

« Les aides de la Région Normandie »

« Les aides du Département du Calvados »

« Les aides de la Fondation du Patrimoine »

« Les aides de la Fondation de La Sauvegarde de l'Art Français ».

l'« Ouest-France » du 01 novembre en rend compte aussi sur le lien suivant :

« <https://www.ouest-france.fr/normandie/mezidon-vallee-d-auge-14270/a-mezidon-vallee-dauge-une-rencontre-pour-ameliorer-la-preservation-du-patrimoine-normand-7e56c9d2-770e-11ee-a912-072b1032f616> » ...

Novembre 2023,

Le 01, 14h30 à 15h00, Mme et M. HARDUIN-AUBERVILLE procèdent au fleurissement de la chapelle et à un ménage succinct. Les alarmes sont toujours absentes.



Sans doute les derniers bouquets du jardin du fait de la très sévère tempête prévue cette nuit...

Le 07, l'AG ordinaire, du 09 décembre 2023, est annoncée dans « Infos locales » « Ouest France » et le « Pays d'Auge » pour parution le 15/11/2023.

Le 07, par courriel, nous informons M. le Député du Calvados, Christophe BLANCHET, que « le 24 novembre prochain sera installé, au Sénat, le Comité politique de la candidature d'inscription au Patrimoine Mondial de l'UNESCO de Cluny et les Sites clunisiens européens. »

Peut-être, pourrait-il rejoindre la conférence de presse ?

Le 09, après-midi, appel téléphoné de M. HEUDRON à G. HARDUIN-AUBERVILLE, il envisage de venir la semaine prochaine pour achever sa prestation de restauration des doigts de la main gauche de St. Arnoul.

Le 15, dans « Ouest France » de ce jour rubrique « Infos Locales », notre AG est annoncée.

Le 16, G. HARDUIN-AUBERVILLE procède au nettoyage des vases de la chapelle et à un ménage succinct. Les alarmes sont toujours absentes. La serrure du clocher est très sévèrement grippée. M. HARDUIN-AUBERVILLE achète du produit dégrissant et vient « traiter » la serrure, qui, après plusieurs applications, retrouve un fonctionnement normal.

Le 16, de 10h40 à 11h20, en présence de G. HARDUIN-AUBERVILLE, intervention de M. HEUDRON pour finaliser la remise en état de la main de St. Arnoul. A la demande de M. HARDUIN-AUBERVILLE G. M. HEUDRON emmène en son atelier Ste Thérèse pour un entretien.



Le 18, de 14h00 à 14h30, Mme et M. HARDUIN-AUBERVILLE procèdent au fleurissement de la chapelle. Les alarmes sont toujours absentes.

Le 21, nous recevons ce courriel de la Fédération Européenne des Sites Clunisiens :

« Le 21 nov. 2023 à 11:28, communication@sitesclunisiens.org a écrit :

Madame, Monsieur,

En 2024 sera célébré les 30 ans de la Fédération (1994-2024). Cet anniversaire nous donne l'occasion de bâtir un calendrier événementiel qui s'étendra d'avril à décembre 2024, dans 8 pays d'Europe. Les représentants des Sites clunisiens et des Comités territoriaux UNESCO recevront prochainement les modalités qui leur permettront de faire labelliser par la Fédération un événement qui intégrera le calendrier de cet anniversaire. Le programme général en sera diffusé au printemps 2024.

A noter que la Fédération proposera des événements européens qu'elle coordonnera elle-même. A noter d'ores et déjà dans votre agenda :

5 et 6 avril 2024 - Lancement des Chemins de Cluny

Saint-Maurin (Lot-et-Garonne, France) - Principalement pour les responsables des sites participant aux Chemins de Cluny

5, 6 et 7 juillet 2024 - Assemblée générale, les 30-ans de la Fédération (volet 1)

Souvigny (Allier, France)

Début octobre 2024 (2 ou 3 jours) - les 30-ans de la Fédération (volet 2)

Cluny et le Clunisois (Saône-et-Loire, France)

A très bientôt ! »

Le 21, à 15h40, G. HARDUIN-AUBERVILLE, à la suite d'informations reçues sur ce sujet passe à la chapelle pour vérifier le bon fonctionnement des alarmes ; il n'en est rien : les alarmes sont toujours absentes, une photo attestant de la situation est envoyée à l'accueil de la mairie.

Le 23, de 15h00 à 16h00, G. HARDUIN-AUBERVILLE, est, à sa demande, reçu par M. le Curé, Jean-Parfait CAKPO, pour évoquer « LAPSAT », son passé, son présent et son avenir. Comme base de réflexion G. HARDUIN-AUBERVILLE propose « les mots d'accueil » qu'il envisage de partager pour la prochaine AG du 09 décembre prochain. M. le Curé le reçoit favorablement, et partage l'analyse que « LAPSAT » doit perdurer et poursuivre son engagement en particulier dans le cadre du projet UNESCO.

G. HARDUIN-AUBERVILLE expose tout ce qui justifie que « LAPSAT » se dote d'un nouveau président dans les meilleurs délais et demande l'aide de M. le Curé pour y parvenir.

Le 24, à 09h42, G. HARDUIN-AUBERVILLE, passe à la chapelle pour vérifier si le bon fonctionnement des alarmes est effectif (suite courriel) ; la situation est inchangée pour l'utilisateur : écran clavier éteint et muet, Mme BARTHE, de la mairie est immédiatement informée.

Le 27, G. HARDUIN-AUBERVILLE passe à la mairie pour prendre des informations au sujet des alarmes de la chapelle. Mme BARTHE explique que la surveillance des lieux est totalement assurée, malgré les défaillances du boîtier/clavier de dialogue utilisateur, ainsi que la sirène. M. le Responsable des Services Techniques et M. le Maire se chargeant de recevoir les informations et de prendre les dispositions appropriées.

Le 27, à 13h30, réception d'un courriel de la Fédération Européenne des Sites Clunisiens :

« Nous avons le plaisir de vous transmettre ci-joint le communiqué de presse relatif à **la mise en place du Comité politique de la candidature UNESCO du réseau clunisien européen**, qui s'est tenue au Sénat, à Paris (France), le 24 novembre dernier.

Le dossier qui suit rappelle les grandes lignes de la candidature, et présente les sites participants et les collectivités partenaires, en France et en Europe... »

SAINT-ARNOULT (Calvados) toujours seul site en Normandie.

Ce courriel est immédiatement partagé.

Décembre 2023,

Le 01, par courriel, Mme BESNARD (Mordicus Studio), nous informe que, comme en 2022, et dans les années antérieures, elle ne nous facture pas la maintenance et la mise à jour sur les « stores », soit 240€ttc. Nous renouvelons notre gratitude à Mme BESNARD pour sa généreuse bienveillance à l'égard de notre association.

Cette prestation est reprise par M. BAES Théo, qui nous facturera ce même coût en 2024, nous l'en remercions très vivement.

Pour mémoire ; Un Data Store (littéralement « dépôt de données ») est un référentiel servant au stockage permanent d'ensembles de données.

Le 03, par courriel, notre très éminent Vice-président, Valery COLOMBEL, nous annonce qu'il quitte LAPSAT, estimant le peu d'enthousiasme et de mobilisation des Saint Arnulphiens pour leur patrimoine et LAPSAT. C'est très regrettable pour Tous et en premier pour notre association.

Le 07, en matinée, le Président a un échange par « SMS » avec M. Louis ROMANET, lequel répond en soirée par, « SMS », et assure à LAPSAT son attachement, et précise qu'il reconduit son soutien et va faire un versement de 1000€, pour ce faire, il souhaite obtenir le RIB de l'association...

Le 09, Assemblée Générale Ordinaire de notre Association, de 14h30 à 16h30, au centre paroissial St. Augustin à DEAUVILLE avec les participations de M. le Curé, Père Jean-Parfait CAKPO, M. le Maire-adjoint, M. Philippe MANDONNET, et de M. Christian JAUNEAUX, Membre d'Honneur et PDG « d'ALARM'Com », lequel à l'issue de l'AG, fait un don de 100€ à LAPSAT...

Le 11, par courriel, la Préfecture est avisée de notre nouveau Conseil d'Administration (CERFA) ; nous devons dès finalisation de notre CR d'AG, l'envoyer par voie postale avec le dit CERFA...

Le 12, le projet de CR de notre AG est remis à Mme VADROT pour relecture et compléments, de même pour le projet de CR du CA...

Le 12, par courriel, le Président sollicite M. VOROS, Directeur de la Fédération Européenne des Sites Clunisiens, pour avis et conseils sur le projet de conférence sur Cluny donnée en août 2024 à Deauville (30 ans de la Fédération) ...

Le 13, le Président sollicite Mme Véronique GAZEAU, Médiéviste Professeur Emérite des Universités, pour ce même projet de conférence ; elle nous donne, par retour son accord de principe...

Le 14, M. MANDONNET Philippe, Maire-adjoint, donne son « imprimatur » pour l'article à paraître dans la revue « Le Pays d'Auge » sur la candidature UNESCO de Cluny et les sites clunisiens en Europe...

Le 19, Mme VADROT nous redonne les CR corrigés et complétés, ce même jour les projets de CR, CA et CR,AG sont proposés à l'ensemble des membres élus du CA pour avis, corrections ou validation...

Le 21, à 15h30, la Crèche est en place à la chapelle, à la Paroisse, M. le Curé en est informé.



Cette année, la Crèche est installée au pied de l'Autel...

Le 21, à 14h00, G. HARDUIN-AUBERVILLE, se rend à l'atelier de M. Bernard ROCHE, Maître ébéniste (M.O.F), à SURVILLE, et lui confie le petit ange en bois (ex-voto) de la chapelle, pour une remise en état (notamment traitement vermifuge du bois), M. ROCHE, apprécie cette belle petite sculpture qui semble présenter des traces de polychromie...

Le 21, à 10h30 et 15h00, G. HARDUIN-AUBERVILLE, constate que le système d'alarmes n'est toujours pas rétabli dans son intégralité : à minima le clavier de commandes et de dialogue est toujours indisponible (noir)...

Le 25, à 07h30, G. HARDUIN-AUBERVILLE dépose « l'enfant Jésus » dans la crèche.

Le 28, les projets de comptes-rendus, CA et AG, du 09 décembre 2023, sont agréés, ils vont pouvoir être paraphés et signés puis diffusés.

Le 30, M. HEUDRON, informe G. HARDUIN-AUBERVILLE, qu'il ramènera la statue de Ste Thérèse à la chapelle, le mercredi 03 janvier 2024 vers 10h30.

Le 31, comment ne pas achever 2023 en reprenant la « conclusion » de notre Assemblée Générale Ordinaire du 09 décembre dernier, qui se veut une « grande ouverture vers 2024 » et nous y sommes.

*« Nous le redisons, notre association a été fondée, à la sollicitation pressante de Monsieur le Maire de SAINT-ARNOULT, il y a 17 ans, pour servir « le Prieuré de Saint Arnoul sur Touque », plus que jamais nous désirons être en mesure de poursuivre cet engagement, et tout particulièrement dans le cadre de la « **Candidature d'inscription sur la liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO du bien Cluny et les Sites Clunisiens Européens, portée par la Fédération Européenne des Sites Clunisiens.** ».*

Nous n'avons eu de cesse « de mettre en lumière » cette extrême qualité clunisienne et « joyau roman », qu'est le « Prieuré de Saint Arnoul sur Touque ».

Puisse 2024, nous permettre de poursuivre activement !